



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le 20/02/2025

ID : 087-218717809-20250212-2025004A-DE



2025-004A

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**

Le 12 février

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 18

votants 23

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 février 2025

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. BERGERON, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

ABSENTS : M. CHEVALIER, Mme LACOUR, M. FOURNIER, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY

Pouvoirs : M. CHEVALIER donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LACOUR donne pouvoir à Mme LAURENT, M. FOURNIER donne pouvoir à Mme ROSSANDER, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme DA SILVA, M. CHAUGNY donne pouvoir à Mme DELOS

Monsieur Cyrille DUJARDIN a été élu secrétaire de séance.

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2025-004

ELAN – CONVENTION SERVICE URBANISME

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 05 décembre 2024 le conseil municipal a approuvé l'avenant au pacte financier et fiscal proposé par la communauté de communes ELAN et concernant le mode de financement du service urbanisme.

Madame le Maire rappelle que toutes les communes n'adhèrent pas au service instruction du droit des sols d'ELAN mais bénéficient des outils mutualisés, plateforme de Saisine par Voie Electronique (SVE) et logiciel métier. C'est le cas de la commune de Saint-Priest-Taurion qui gère en interne avec le personnel communal les autorisations d'urbanisme.

Le service urbanisme d'ELAN peut également accompagner les communes qui le souhaitent sur des questionnements et des besoins autour de l'urbanisme.

Les modalités organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financières du service urbanisme d'ELAN sont définies par convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la convention service urbanisme proposée par la communauté de communes ELAN
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents utiles à ce dossier

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Signé par : Claudette
ROSSANDER
Date : 19/02/2025
Qualité : MAIRE

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER